

COMMUNE DE PRUNELLI-DI-CASACCONI
Séance du 22 juillet 2022

Membres en exercice :
10

Date de la convocation : 08/07/2022

Présents : 4

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Christiane MARIOTTI

Votants : 6

Présents : Christiane MARIOTTI, Paul Jean AGOSTINI, Paul COLOMBANI, Jean-Louis FILIPPI

Pour : 6

Représentés : Jean-Pierre ROCCHI par Paul COLOMBANI, Jean-Paul MATTEI par Paul Jean AGOSTINI

Contre : 0

Abstentions : 0

Excusés : François CAVECCHIO, Pierrick NANNINI

Absents : Marie Paule GIRONI, Antoine ORSONI

Secrétaire de séance : Christiane MARIOTTI

Objet : Travaux d'étanchéité de la dalle supérieure du réservoir - DE_2022_014

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de refaire l'étanchéité de la dalle supérieure du réservoir d'eau potable.

Les travaux de fourniture et pose d'un revêtement d'étanchéité bicouche à base de bitume modifié sont estimés à 3 700 € HT.

La Collectivité de Corse et la Préfecture pourraient être sollicitées pour une aide à hauteur de 80 % du montant HT de ces travaux.

Le Conseil municipal est invité à délibérer.

Monsieur Jean-Louis Filippi trouve le devis un peu cher.

Ayant entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, tous les conseillers présents sont d'accord pour faire exécuter ces travaux.

Le Maire va solliciter la Collectivité de Corse afin d'obtenir une aide sur la dotation quinquennale de la commune à hauteur de 80 % du montant HT des travaux.

Vote : 6 pour, 0 contre, 0 abstention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune.

Le Maire, Christiane Mariotti

